



---

## DÉCLARATION

---

94/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

### NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

À L'OCCASION D'UNE REMISE DE SUBVENTIONS

À L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

ET AUX GRANDS BALLETS CANADIENS

MONTRÉAL (Québec)

Le 25 mars 1994

Mesdames, Messieurs,

Il me fait grand plaisir d'annoncer aujourd'hui l'octroi de deux subventions, l'une à l'Orchestre Symphonique de Montréal de 300 000 dollars et l'autre aux Grands Ballets Canadiens de 275 000 dollars.

Cet investissement que mon ministère fait dans les tournées que vous vous proposez d'entreprendre à l'étranger témoigne à la fois de l'excellence de votre performance artistique et de votre renommée internationale.

Cet investissement exprime aussi la reconnaissance que le Gouvernement du Canada vous apporte comme partenaires privilégiés dans l'affirmation de la présence culturelle distincte du Canada sur une scène internationale en profonde mutation.

Par ce geste de confiance, nous invitons aussi les différents partenaires du secteur privé à s'associer à cette expression de créativité remarquable pour «briller avec vous» sur les marchés internationaux.

Vous me permettez de citer deux extraits pertinents de l'énoncé de politiques contenu dans le Livre rouge, qui reflètent bien notre attachement à la promotion de la culture canadienne à l'étranger :

La culture est l'essence même de l'identité nationale, elle est à la base de la souveraineté et de la fierté de notre pays. À l'heure de la mondialisation des échanges et de l'explosion des technologies de l'information, les frontières entre les pays s'estompent. Le Canada doit plus que jamais favoriser son développement culturel.

Comme nous l'indiquons par ailleurs dans ce Livre rouge qui inspire notre action :

Nos objectifs nationaux - créer des emplois, protéger l'environnement et notre spécificité culturelle, renforcer l'unité nationale et la sécurité publique - sont inextricablement liés à nos missions internationales.

J'entends mettre en oeuvre cet énoncé de politiques dans le cadre de mes responsabilités ministérielles; il retient toute mon attention à l'occasion de l'examen de la politique étrangère qui vient d'être lancé.

Je tiens aussi à associer de façon étroite à cet examen les différents intervenants du secteur culturel en raison de la contribution spécifique de ce secteur au devenir de notre pays.

Les affaires culturelles internationales encadrent l'action de mon ministère et de ses différents partenaires à l'appui de ce secteur de notre vie nationale qui diffère profondément des autres.

Ceux et celles qui oeuvrent dans ce secteur, qu'il s'agisse d'interprètes, de créateurs ou d'entrepreneurs, procèdent d'une manière essentiellement individualiste qui façonne néanmoins les différents reflets et couleurs, riches parce que multiples, de notre identité en continuel devenir.

Votre action nous inspire et nous anime, en nous confrontant à l'image de ce que nous sommes. Plus que la simple fête de la beauté, votre action nous pousse donc à dépasser notre quotidien en nous obligeant à nous examiner sans cesse.

Ce témoignage unique que vous apportez sur les scènes des principales capitales du monde s'inscrit, on ne peut mieux, dans le cadre des objectifs de notre action culturelle internationale.

L'ensemble de nos interventions dans ce secteur visent à :

- positionner le Canada parmi les chefs de file de la nouvelle économie mondiale en projetant l'image d'un pays différent, créateur, innovateur et par conséquent compétitif;
- défendre notre souveraineté culturelle;
- renforcer le sens de notre identité en exposant ses aspects les plus créatifs sur la scène internationale;
- contribuer à la croissance et à la vitalité des secteurs de la culture et de l'éducation, et par conséquent, à la création d'emplois.

Effectivement, le secteur culturel contribue d'une façon significative à la création d'emplois au Canada.

Représentant près de 3 p. 100 du PIB [produit intérieur brut], soit plus de 425 000 emplois, la population active du secteur culturel a connu un taux de croissance de 122 p. 100 au cours des 10 dernières années, soit le double du taux de croissance de la population active canadienne dans son ensemble.

En raison de l'étroitesse de notre marché culturel intérieur et de sa fragmentation régionale, votre présence sur les principaux marchés internationaux contribue non seulement au développement de votre qualité artistique, mais est devenue essentielle au maintien d'emplois au Canada.

Merci.